

**Page du règlement à retourner, datée et signée**

**ARTICLE 8 :  
Obligations et droits de l'organisateur**

- ▶ L'organisateur a la possibilité, en cas de contraintes majeures, de déplacer le Marché sur un autre lieu. Dans ce cas, les exposants seraient avisés de ce changement le plus rapidement possible
- ▶ L'organisateur décline toute responsabilité concernant les risques divers qui ne relèvent pas de son fait (intempéries, autres...)
- ▶ L'organisateur s'assure du bon déroulement de la manifestation et prend toutes les mesures utiles dans le respect du présent règlement.
- ▶ L'organisateur fait respecter le présent règlement et **se réserve le droit de faire quitter, sans délai, la manifestation à tout exposant ayant enfreint de dernier, sans aucun remboursement possible. L'organisateur pourra également refuser la participation de ces exposants aux futurs Marché de Noël.**

**ARTICLE 9 :  
Acceptation du règlement du Marché de Noël**

- ▶ La candidature au Marché de Noël de Layrac entraîne l'acceptation de l'ensemble du présent règlement.
- ▶ Tout exposant n'ayant pas suivi la procédure générale fixée par le présent règlement ne pourra en aucun cas exposer le jour du Marché.
- ▶ L'exposant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en approuve toutes les clauses.

Je soussigné(e),

M.....

Représentant la Société : .....

**certifie avoir pris connaissance du présent règlement,**

- m'engage à le respecter,
- assure en avoir un exemplaire à conserver par mes soins.

Fait à ....., Le.....

Signature et cachet,  
(précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »)